

Rentrée scolaire :	jeudi 2 septembre (<i>hors échelonnement spéc. école</i>)
Début de l'accueil périscolaire :	jeudi 2 septembre <u>AU SOIR</u>
Premier accueil du mercredi :	le 8 septembre

Madame, Monsieur,

La réservation est obligatoire pour tous les temps d'accueil, périscolaire matin et soir, mercredi et vacances, pour garantir la sécurité des enfants (transition école/périscolaire, respect des taux d'encadrement des services).

➤ **Règles de réservations / modifications / annulations**

PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR (avant et après l'école)

- Pour les accueils du lundi et mardi : à effectuer au plus tard le vendredi précédent avant 9h
- Pour les accueils du jeudi et vendredi : à effectuer au plus tard le mardi précédent avant 9h

NOUVEAU : Pour tout enfant présent non inscrit/sans réservation, ou réservation effectuée hors délai :

- **Majoration de 2 € par séquence d'accueil**

MERCREDIS

- Besoins occasionnels ou variables : Réservations à effectuer au plus tard le 20 du mois pour le mois suivant
- **Réservations possibles jusqu'à 10 jours avant, uniquement par mail, sous réserve de places disponibles**
- **NOUVEAU** : Pour toute demande de réservation réalisée hors délai : majoration de 2 €

VACANCES

>>> Selon calendrier 2021/2022 voté courant septembre 2021 <<<

>>> **ANNULATIONS** <<<

Après clôture des inscriptions/réservations, seules les annulations pour motif professionnel ou médical peuvent être prises en compte SI vous avez prévenu la CCF dans les délais ET fournissez un justificatif recevable.

➤ **Modalités de gestion de vos réservations / modifications / annulations**

① **Soit via votre espace personnel du portail familles**

Depuis l'onglet « Mes inscriptions », cliquer sur « Mes réservations »



La sélection des séquences à réserver, ou annuler se fait en cliquant sur les cases concernées (clic gauche)
 N'oubliez pas de valider l'ensemble des demandes avant de quitter votre espace.

Pour rappel, la version actuelle de notre portail familles n'est pas paramétrée pour une utilisation via un téléphone portable ou une tablette.



Complément : possibilité de réservation sur une période déterminée, en cas de besoins réguliers

– Dates de réservations

Réservation selon une semaine type

	Mars																														
Accueils	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Suppléments	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
Accueil matin																															
Accueil soir																															

Réservation selon une semaine type

Inscription de [REDACTED] sur ASCHERES AP - ASCHERES AP 2020 2021
Du 26/02/2021 au 06/07/2021

Semaine Type souhaitée

Jours	Accueil matin	Accueil soir
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Choix Groupe : Primaire

Période de génération : Du 08/03/2021 Au 19/03/2021

Sur ce tableau, vous devez cocher les temps d'accueil nécessaires, ainsi que la durée durant laquelle vos besoins d'accueil seront identiques (sur une période déterminée ou toute l'année si vos besoins d'accueil sont stables). Option une semaine sur deux proposée, pour les enfants en garde alternée notamment.

Dans ce dernier cas, il faut bien penser à corriger les réservations déjà réalisées, en cas de modification ponctuelle.

Ⓜ ou réservation également possible au format papier avec les fiches de réservation des différents services (disponible dans les accueils, à la CCF ou téléchargeable depuis la page d'accueil de la CCF)

Fabienne MOULIN
Coordinatrice du service enfance